

de la Ville qui ont représenté la Ville devant la Législature de Québec à la dernière session.

Résolu: De recommander le paiement dudit compte.

28.—Soumise une lettre du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, demandant la subvention ordinaire de \$100 en rapport avec la célébration de la Fête du Travail.

Résolu: De recommander que ledit montant soit voté. Ce montant devant être imputé au crédit voté pour réceptions.

29.—Soumise une lettre du greffier de la Ville, transmettant, suivant les instructions de Son Honneur le Maire, une lettre de M. Louvigny de Montigny, menaçant de poursuivre la Ville si on ne le réinstalle pas dans son ancienne position.

A ce sujet, M. le président donne communication à la Commission d'une opinion des avocats de la Ville au sujet de la résolution adoptée par le Conseil le 5 avril 1909, posant certaines questions à la Commission de l'Hôtel-de-Ville.

Soumise aussi une opinion de l'avocat en chef de la Ville sur la question à lui posée le 3 juin dernier.

Conformément à la direction donnée par l'avocat de la Ville, il est

Résolu: De remettre l'étude de la lettre de M. de Montigny, pour le moment.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est unanimement

Résolu: D'augmenter de \$750 le salaire de M. J. Pelletier, le contrôleur de la Cité, pour l'année courante, afin qu'il atteigne le maximum du salaire attaché à sa position.

Adjournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 juillet

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Gallery, Turner, David et Major.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande que les pavages et les trottoirs permanents suivants soient construits le plus tôt possible.

Pavage en blocs d'asphalte dans la rue Ste-Rose, depuis l'avenue Papineau jusqu'à la rue Visitation;

Pavage en blocs d'asphalte dans la rue Champlain, de Dorchester à Ste-Catherine;

Trottoirs permanents, des deux côtés de la rue Panet, d'Ontario à Sherbrooke.

M. le président informe M. l'échevin Laviolette que sa demande sera prise en considération à une prochaine assemblée.

2.—M. l'échevin J.-B.-A. Martin demande d'opérer le viement des montants suivants des crédits affectés à la construction des trottoirs permanents ci-dessous mentionnés:

Rue Aqueduc, côté Est, de Notre-Dame à G. T. R. \$1,180
Rue Aqueduc, côté Ouest, de Notre-Dame à G.T.R. 560

et d'appliquer ces montants au parachèvement des trottoirs permanents suivants:

G. T. R., de la rue Cathédrale à la ligne du Square Chaboillez, 190
Côté Sud de la rue Forgue, de Guy aux limites Est. 340
Côté Nord, de la rue Forgue, de Guy aux limites Est. 340
Côté Est de la rue Cathédrale, de St-Jacques à St-Antoine 770
De plus le coût d'une partie de trottoir vis-à-vis de la brasserie Dawes, en blocs de scories 100

\$1,740

officials who represented the City before the Quebec Legislature at its last session.

Resolved: To recommend that said account be paid.

28.—Submitted a letter from the Montreal Trades and Labor Council asking for the usual grant of \$100 in connection with the celebration of the Labor Day.

Resolved: To recommend that said amount be voted. The same to be charged against the appropriation voted for receptions.

29.—Submitted a letter from the City Clerk, transmitting as per instruction of His Worship the Mayor, a letter from Mr. Louvigny de Montigny, threatening to take an action against the City if he is not reinstated in his position.

In this connection, the chairman gave communication to the Committee of an opinion of the City Attorney in connection with the resolution adopted by Council on the 5th April 1909, asking certain questions to the City Hall Committee.

Submitted also an opinion from the Chief City Attorney on the question put to them on the 3rd June last.

In compliance with the advice given by the City Attorney, it was

Resolved: To postpone consideration of the letter of Mr. de Montigny for the present.

30.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was unanimously

Resolved: That the salary of Mr. J. Pelletier, City Comptroller, be increased of \$750, for the current year, so that he may reach the maximum of salary attached to his position.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 9th July.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Gallery, Turner, David and Major.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Laviolette appeared before the Committee and requested that the following permanent pavements and sidewalks be constructed as soon as possible:

Asphalt block pavement in Ste. Rose street, from Papi-neau to Visitation;

Asphalt block pavement in Champlain street, from Dorchester to Ste. Catherine;

Permanent sidewalks on both sides of Panet street, from Ontario to Sherbrooke.

The chairman informed Ald. Laviolette that his request would be considered at a future meeting.

2.—Ald. J. B. A. Martin requested that the following amounts be varied from the appropriations granted for the under mentioned permanent sidewalks:

Aqueduct street, East side, from Notre-Dame to G. T. R. \$1,180
Aqueduct street, West side, from Notre-Dame to G. T. R. 560

and applied to defray the cost of completing the following permanent sidewalks:

Chaboillez Sq. from Cathedral to G. T. R. track \$190
South side of Forgue St. from Guy to Eastern limit 340
North side of Forgue St. from Guy to Eastern limit 340
East side of Cathedral St. from St. James to St. Antoine 770
Plus cost of portion of sidewalk in front of Dawes' Brewery to be laid in scoria blocks 100

\$1,740